

Des postiers sans-papiers : pourquoi ?

Sans-papiers: main d'œuvre précaire...

Nous sommes des dizaines de milliers de travailleurs « Sans-Papiers ». Sans droits, nous sommes obligés d'accepter n'importe quel travail, avec n'importe quel salaire. Nous servons de variable d'ajustement. Nous travaillons dans les secteurs qui ne peuvent pas délocaliser leur main d'œuvre. Nous sommes nettoyeurs, plongeurs dans les restaurants, manutentionnaires dans les chantiers du Grand Paris. Nous sommes éboueurs et nous sommes postiers.



La poste sous-traite en cascade

Eh oui, nous sommes aussi postiers ! La Poste ferait-elle partie de ces employeurs aux mains sales qui exploitent exprès la main-d'œuvre sans papiers ? Les directions diront que non. Non. Elles, elles se contentent de sous-traiter.

Elles sous-traitent à des sociétés qui gèrent les colis sur les lignes de roulement. Dans ses garages et ses plates-formes, la Poste et sa filiale Chronopost ont confié une partie du tri à des entreprises de manutention pour contourner l'organisation syndicale et intensifier le travail.

Ces sociétés s'appellent PARTNER, GLOBE EXPRESS, DERICHEBOURG, ARES... Ces entreprises elles-mêmes ne salarient généralement qu'une partie du personnel qui est sous leurs ordres. Nous travaillons pour elles, avec des missions d'intérim parfois de quelques jours. Généralement ces sociétés d'intérim ces sociétés émanent elles-mêmes des sociétés précédentes. Cela rajoute un niveau de sous-traitance qui rend encore plus difficile la défense de nos droits.

Le personnel travaille de 3 ou 4 heures jusqu'à 7h30 du matin.

En bout de chaîne : des salariés sans-papiers

Qui peut accepter de tels horaires en temps partiel imposé ? Évidemment, des travailleurs sans-papiers. Les sociétés d'intérim le savent. Elles regardent vaguement le titre de séjour qu'on leur présente, qui est en fait celui d'un parent ou d'un ami, et nous voilà sur les postes de tri à scanner les colis.

Parmi les Sans-papiers, elles préfèrent ceux qui sont depuis peu en France, ne savent pas s'exprimer en français et ne risquent pas de revendiquer des droits. Elles nous renvoient au bout de quelques mois pour avoir toujours du personnel neuf et docile.

Il faut que ça change. Tant que de la main-d'œuvre sans titre existera, des entreprises existeront pour la surexploiter et tirer les conditions de salaires et de travail de tout le monde vers le bas. Avec ou sans titres, battons-nous donc tous ensemble pour la **régularisation globale de tous les sans-papiers** !

Tant que ce système de sous-traitance en cascade existera, tant qu'existeront les prêts de main-d'œuvre et l'intérim, les droits de tous les salariés pourront être bafoués. **Exigeons la réinternalisation à la Poste de toute la sous-traitance, de toutes les filiales et la suppression de l'intérim. Et en attendant, il faut que la Poste ou ses sous-traitants nous remplissent les documents de régularisation.**

Travailleurs sans-papiers, organisons-nous avec les collectifs et les syndicats!



06 29 82 52 96



01 44 62 12 00



01 43 77 06 42



09 87 53 87 56



06 74 17 60 34